

# PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2023



Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants financier 2023. Ce rapport a été vérifié par un auditeur indépendant.

1. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier au 31 décembre 2023 consolidés avec ceux de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée-de-Châteauguay (RIAVC), à l'exception des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation qui fait l'objet d'une réserve au rapport financier.

2. L'excédent des revenus sur les dépenses (charges) de la Municipalité résulte en un surplus de 118 589 \$ pour l'année 2023.

3. Les revenus réels de la Municipalité comparés aux revenus budgétés 2023

Revenus réels	3 215 642 \$
Revenus budgétés	3 076 214 \$
Écart	(139 428) \$

#### Principales explications

Taxes municipales	43 776 \$
Redevance pour matières résiduelles	20 207 \$
Programme PPA-CE et PAVL	20 240 \$
Services rendus pour l'incendie	16 359 \$
Revenus d'intérêts	19 018 \$

4. Les dépenses (charges) réelles de la Municipalité comparées aux dépenses (charges) budgétées 2023.

Dépenses réelles	2 606 674 \$
Dépenses budgétées	2 104 314 \$
Écart	(502 360) \$

#### Principales explications

Salaires et avantages sociaux	93 174 \$
Amortissements	427 529 \$

5. Les surplus accumulés (excédents), fonds de roulement et réserves

5.1 Surplus non affectés

Au 31 décembre 2022	331 633 \$
Au 31 décembre 2023	290 722 \$
Variation de	(40 911) \$

5.2 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2022	28 065 \$
Au 31 décembre 2023	33 556 \$
Variation de	5 491 \$

5.3 Réserve d'assainissement

Cette réserve est mise en place en prévision du traitement des boues accumulées dans les étangs aérés. Cette réserve est totalement financée par une tarification spécifique et exclusive aux résidents utilisateurs du réseau d'égouts.

Au 31 décembre 2022	110 150 \$
Au 31 décembre 2023	132 543 \$
Variation de	22 393 \$

6. Suivi des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés

Total des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés de la Municipalité à l'exception des réserves financière et fonds réservés

Au 31 décembre 2022	461 684 \$
Au 31 décembre 2023	420 273 \$
Variation de	(41 411) \$

7. Principales activités d'investissement

7.1 Asphaltage d'une portion du ch. Rivière-des-Fèves Nord financé par le programme TECQ 2019-2023

Paiement de	630 326 \$
Programme TECQ 2019-2023	546 407 \$

7.2 Construction d'un gazébo au parc de la Butte

Paiement de	85 840 \$
Programme FSPS	60 008 \$

7.3 Installation d'un terrain de soccer sur la rue de l'École incluant la préparation du terrain et l'achat des buts

Paiement de	40 679 \$
-------------	-----------

7.4 Acquisition et réfection de l'église

Paiement de	164 691 \$
Programme PRABAM	19 179 \$

Le rapport financier 2023 détaillé est public et disponible pour consultation au centre municipal durant les heures régulières de bureau.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

*Lucien Thibault*

LUCIEN THIBAULT, Maire